

Alain REBOUR



**LES CURES ET LA REVOLUTION  
EN FRANCE  
ET DANS LES EVECHES  
de RENNES, DOL, et ST MALO  
1789-1790**

Pour accompagner une exposition à L'Autre Rive  
15, rue St Georges à Rennes  
et un dossier vidéo, coproduit avec "Pélerimages" sur TV Rennes

Octobre-Novembre 1988

Alain REBOUR

**LES CURES ET LA REVOLUTION**

**EN FRANCE**

**ET DANS LES EVECHES**

**de RENNES, DOL, et ST MALO**

**1789-1790**

Pour accompagner une exposition à L'Autre Rive  
15, rue St Georges à Rennes  
et un dossier vidéo, coproduit avec "Pélerinages" sur TV Rennes

Octobre-Novembre 1988

**Première partie :**

*La fin d'un monde* pages 2 à 17

**Deuxième partie :**

*Dix-sept mois qui bouleversent l'Eglise* pages 18 à 30

**Troisième partie :**

*La fin d'un rêve* pages 31 à 38



LA CROIX DES TROIS EVECHES  
Intersection des Paroisses de GEVEZE (Rennes) ROMILLE (St Malo)  
LANGAN (Dol)

PREMIERE PARTIE

**LA FIN D'UN MONDE**

1. UN PAYS EN CRISE

Par certains côtés, en cette année 1789, la France est considérée dans le monde comme un pays riche. Le commerce extérieur est important (1061 millions). Les succès remportés dans la Guerre d'Indépendance Américaine y sont pour quelque chose.

Le commerce intérieur est en plein essor (textiles, industries de luxe, métallurgie, mines etc...).

Cependant, la morosité envahit le pays, en particulier les campagnes, où le journalier gagne de 12 à 18 sous par jour, quand la livre de pain coûte 2 sous, la pinte de vin, 5 sous.

"La trop grande misère du peuple, depuis bien des années, écrit le Recteur de Rannée, fait naître à tous les recteurs bien des réflexions".

En réalité, la crise gagne la France sous quatre formes : financière, économique, sociale et morale.

L'état des *finances* ne cesse de s'aggraver, dû, à la fois, à l'accroissement des dépenses et à l'inflation. Les actions de Turgot, Necker, Calonne, Loménie de Brienne, n'apportent pas de solution efficace. L'opposition se fait violente. Des troubles naissent en province ici et là, par exemple, à Rennes, le 27 janvier 1789.

Une crise *économique* secoue en même temps le royaume. En 1788, la récolte est médiocre. L'hiver 88-89 étant rigoureux, la récolte de 1789 sera encore plus faible. Alors, les prix flambent, et la peur de manquer envahit certaines régions. En même temps, des

problèmes apparaissent dans le textile. Le chômage augmente dans les villes. La misère grandit. Le taux de mortalité s'accroît : à Fougères, il est de 41,8 pour mille, à Talensac, 39,7.

Tout cela ne fait qu'accentuer les *antagonismes sociaux*, d'autant plus que, dans les années qui précèdent la révolution, on assiste à une remise à jour des droits seigneuriaux, des fermages, des métayages etc... Les clivages se durcissent entre catégories d'individus.

Une crise *morale* a, d'autre part, atteint la nation depuis 30 à 40 ans. Les philosophes n'ont cessé d'étendre leur influence : Montesquieu, Voltaire, Rousseau...

L'encyclopédie, dont la publication va de 1751 à 1772, est transformée par Diderot "à la gloire de l'esprit humain se libérant du joug des préjugés".

Les pamphlets, les almanachs lui servent de relai. Les sociétés de pensée, les loges maçonniques, jouent un rôle important. C'est une véritable contestation qui ébranle la société d'alors.

## 2. UNE EGLISE A REFORMER

### • Effectifs

L'Eglise de France, en 1789, est régie par le Concordat de 1516.

Elle a à sa tête 139 archevêques et évêques, nommés par le roi. Avec les abbés, supérieurs de monastères, un certain nombre de chanoines, et les prêtres attachés aux évêchés (vicaires généraux, épiscopaux, etc...) ils constituent ce qu'on appelle le *Haut Clergé*. Les évêques viennent presque tous de l'aristocratie, et ils sont souvent absents de leur diocèse.

Le *Bas Clergé* est constitué d'environ 60 000 prêtres, dont 40000 curés de campagnes. Ces prêtres viennent presque tous du peuple, et, en grande majorité, du peuple des campagnes. En 1789, 70 % des membres du jeune clergé sont nés dans des bourgs de moins de 2 000 habitants.

La *nomination* des curés est soumise à des règles fort diverses. L'évêque donne à tous l'investiture canonique, mais beaucoup de curés ne sont pas choisis par lui. Ainsi, dans le diocèse de Clermont, 79 curés seulement sont choisis par l'évêque et 677 sont nommés par d'autres (abbayes, chapitres, seigneurs laïques).

A Rennes, qui compte 10 paroisses en 1789 :

- 3 curés sont nommés par l'évêque : St Jean, St Aubin et St Martin ;
- 3 curés sont nommés par l'abbesse de St Georges : St Pierre-en-St Georges, Toussaints, et St Sauveur ;
- 4 sont nommés par des membres du chapitre : St Germain, St Hélier, St Laurent et St Etienne.

Parallèlement au Clergé Séculier, il existe en France, un *Clergé régulier* important.

En 1770, on comptait 26 674 religieux et 56 000 religieuses. Les diocèses de Rennes, Dol et St Malo rassemblaient 13 abbayes, 3 collégiales, et 82 couvents.

En 1790, le nombre de *religieux* n'est plus que 16 235, soit une perte de 10 439 en 20 ans. Ainsi, durant cette période, l'ordre de Cluny est passé de 671 à 301 ; l'ordre de Cîteaux, de 1873 à 1624, les Cordeliers, de 2395 à 1544, St Maur, de 1917 à 1652.

A titre d'exemple, à Cîteaux, 17 maisons n'ont plus qu'un religieux ; 22 maisons, 2 religieux, 29 maisons, 3 religieux etc...

Autrement dit, la décadence des religieux est évidente.

Les *religieuses* résistent beaucoup mieux à la crise. Si quelques grands ordres accusent 30 % de diminution, par exemple les Visitandines, d'autres ordres, fondés dans la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle, connaissent une croissance régulière, telles les Filles de la Charité, de Vincent de Paul.

## • Ressources

Qu'il s'agisse des Evêques, du Clergé Régulier, ou du Clergé Séculier, un des grands sujets de récrimination dans l'Eglise de France, est la question de ses revenus et de leur répartition.

Quatre types de ressources constituent les recettes :

- les revenus des biens fonciers et immobiliers,
- les fondations (donations ou legs servant à assurer des messes pour les défunts),
- les dîmes, redevances versées par le peuple, mais inégalement perçues,
- le casuel (ressources venant des cérémonies).

En France, les biens ecclésiastiques occupent près d'un dixième du territoire.

A Rennes, le Clergé Régulier occupe un tiers de la ville.

Or, malgré l'importance de ces revenus, c'est souvent le règne de la disparité.

Si l'évêque de Strasbourg dispose d'un revenu de 500000 livres, l'évêque de Rennes a un revenu voisin de 50000 livres, l'évêque de St Malo, 33000 livres, et l'évêque de Dol, 23542 livres. Quant à l'évêque de Digne, il ne reçoit que 7000 livres. Ces évêchés à faible revenu, on les appelle des "évêchés crottés".

Dans le bas-clergé, on rencontre les mêmes différences. Ainsi, dans le diocèse de Rennes :

- le curé de St Etienne de Rennes a un revenu de fonction de 2400 livres,
- le curé de St Hélier, 760, et celui de Toussaints, 700 livres.

Les revenus des fabriques (paroisses) sont aussi disparates :

- Chatillon en Vendelais a 4024 livres
- Etreilles, 4800 livres
- Billé, 3250 livres

- Gennes sur Seiche, 634 livres
- Nouvoitou, 400 livres etc...

Les revenus de fonction qui tournent autour de 400, 500, 600 livres sont ce qu'on appelle la portion congrue.

"Sur cette somme de 400 livres, écrit un curé du diocèse de Nevers, prenez 50 livres pour les décimes (impôts)... autant pour l'entretien de la chaumière pastorale, toujours prête à tomber, le double pour la nourriture et le salaire d'un domestique. Reste pour la table, l'ameublement et le vestiaire, la somme de 100 livres, c'est à dire 5 sols et 5 deniers par jour... Je ne fais pas mention du casuel, un curé n'a garde d'attendre le plus léger honoraire d'une troupe de misérables qui n'ont pas souvent un mauvais linceul pour les ensevelir".

Chez les religieux et les religieuses, on constate également des différences notables de revenus.

A Rennes, les revenus de l'abbaye St Georges atteignent 71245 livres. L'abbaye St Melaine dispose de 33542 livres. Les Jacobins de Bonne Nouvelle reçoivent 11771 livres et les Hospitalières de St Thomas, 1200 livres (1).

## • Mouvement des idées

Le désir de réformes qui se fait jour est alimenté par un certain nombre de courants de pensée qui ont agité l'Eglise de France durant tout le XVIIIème siècle.

- Le mouvement Janséniste a dénoncé, depuis longtemps, la répartition des pouvoirs et bon nombre de pratiques ecclésiastiques. Des Jansénistes Gallicans réclament même la suppression de tous les biens d'Eglise. Si le nombre de Jansénistes est sans doute restreint, ils exercent une influence hors de proportion avec leur nombre, étant donné leur personnalité.

(1) Une livre vaut 20 sols ou sous. Le sol vaut 12 deniers. Voir, page 3, le prix du pain et du vin, en comparaison.

— Un deuxième mouvement prend de l'ampleur dans les années qui précèdent la révolution, c'est ce qu'on a appelé le *syndicalisme clérical*. Ce mouvement réclame l'augmentation du pouvoir et des revenus du clergé paroissial à l'intérieur de l'Eglise. Ses revendications se retrouvent d'ailleurs dans les cahiers de Doléances du clergé et du Tiers-Etat. Quelques évêques n'étaient d'ailleurs pas opposés à une modification des choses dans ce domaine.

— L'influence de la *philosophie des lumières* est le troisième élément important de la transformation des idées à la veille de la Révolution. En dehors de "l'institution Eglise", ce courant de pensée va nourrir un anticléricalisme de plus en plus virulent, qui ne sera pas étranger à la crise du Serment de 1791.

Ainsi, en 1789, toute une partie du clergé, et surtout du bas-clergé, vit dans l'espoir d'un "progrès de la religion", qui bâtirait une Eglise purifiée de tous ses abus.

### III - TROIS DIOCESES QUI NOUS TOUCHENT DE PRES

Le diocèse de Rennes d'aujourd'hui est constitué, en majeure partie, des paroisses ayant appartenu, avant 1789, aux évêchés de Rennes, Dol, et St Malo.

#### L'Evêché de Rennes

L'existence de l'évêché de Rennes est mentionnée de façon certaine au Vème siècle, et le catalogue des évêques comporte 76 noms, du Vème siècle à la Révolution.

En 1789, l'évêque de Rennes est François Bureau de Girac. Il est né à Angoulême le 1er février 1732. Vicaire général d'Angoulême, il devient évêque de St Brieuc, le 31 août 1766. Il est

nommé au siège de Rennes le 22 décembre 1769, et son entrée solennelle a lieu le 15 septembre 1770.

En 1791, il s'exilera à Bruxelles, puis à Vienne, et enfin, en Russie à St Pétersbourg. En 1801, comme aux autres évêques, on lui demandera de démissionner de sa charge de Rennes. Il se retira alors à Paris, où il mourut le 23 novembre 1820, à l'âge de 88 ans.

En 1789, le diocèse de Rennes comprend 219 paroisses et 11 trèves (succursales). Elles sont réparties en 2 archidiaconés, eux-mêmes divisés chacun en 5 doyennés :

— Archidiaconé de Rennes : doyennés de l'Archidiacre, de Vitré, Vendel, Louvigné, Fougères.

— Archidiaconé du Désert : doyennés de l'Archidiacre, d'Aubigné, Chateaugiron, Bain, La Guerche.

La population globale est de 320 000 habitants, et le nombre des prêtres séculiers atteint le total de 860, ce qui donne une moyenne d'un prêtre séculier pour 372 habitants.

Ces prêtres sont formés au Grand Séminaire de Rennes. Fondé en 1670 par Mgr de la Vieuville, à la suite de la mission prêchée par Jean Eudes et ses disciples, le grand séminaire s'installe d'abord rue de Dinan, appelée Rue Basse à cette époque, et il est confié aux Eudistes. Le bâtiment devenant rapidement trop petit, un autre bâtiment est construit rue d'Echange, qui sera terminé en 1771. En 1789, le Supérieur est François-René Brulon. Sept prêtres et trois frères assurent l'encadrement de l'établissement.

En 1791, s'y trouvent :

- 19 diacres
- 12 sous-diacres
- 16 autres séminaristes

C'est aujourd'hui l'Hôpital Militaire Ambroise Paré.

Les **Religieux** et les **Religieuses** occupent, eux aussi une place importante dans le diocèse. Au moment de la Révolution, ils se répartissent ainsi :

— *Rennes* : Augustins, Bénédictins (St Melaine), Capucins, Carmes Déchaussés, Cordeliers (Franciscains), Minimes, Frères des Ecoles Chrétiennes.

— *Fougères* : Cordeliers, Récollets, Chanoines Réguliers.

— *Champeaux* : Chanoines Réguliers.

— *Vitré* : Augustins, Bénédictins, Jacobins, Chanoines Réguliers.

#### Religieuses :

— *Rennes* : Bénédictines (St Georges), Calvairiennes de Cucé, Calvairiennes de St Cyr, Carmélites, Dames de la Retraite, Dames du Bon Pasteur, Hospitalières, Trinitaires, Soeurs de Charité, Filles de la Sagesse, Ursulines, Visitandines de Ste Marie, Visitandines du Colombier.

— *Fougères* : Hospitalières

— *Hédé* : Ursulines

— *Vitré* : Bénédictines, Hospitalières, Ursulines

La vitalité religieuse de ce diocèse de Rennes appelle en elle-même quelques remarques :

• Si le mouvement de la Réforme Catholique du XVIIème siècle s'est traduit, comme on vient de le voir, par l'installation de multiples établissements religieux, bon nombre d'entre eux, à la fin du XVIIème siècle, connaissent une certaine décadence : il reste 11 moines à l'Abbaye St Melaine, 4 chez les Augustins, 7 chez les Carmes Déchaussés et chez les Minimes.

Le clergé séculier, quant à lui, a été frappé d'une lente érosion, même si, dans les années qui précèdent directement la révolution, on assiste à une certaine reprise, surtout dans l'est du diocèse (région de Fougères-Vitré), et à Rennes. (Sur les 820 prêtres origi-

naires du diocèse et y domiciliés, 245 viennent de Rennes, soit 30 %).

• Dans le peuple chrétien, la pratique religieuse est très importante. Y sont pour beaucoup des moyens traditionnels comme les visites, le catéchisme, le prône, le sermon.

Dans le domaine de l'éducation, l'Eglise s'est beaucoup occupée depuis deux siècles, de l'instruction des classes aisées, dans des collèges appropriés (Jésuites, chassés en 1762, et Ursulines). L'arrivée à Rennes des Frères des Ecoles Chrétiennes, au milieu du XVIIème siècle, va permettre, en plus, de s'attaquer au problème de l'alphabétisation populaire, et donc de l'évangélisation par le livre, sans qu'on soit parvenu, en 1789, à un résultat important.

Une sorte de catéchisation complémentaire est donnée, depuis le XVIIème, et continuée au XVIIIème, à travers de nombreux rétables : Toussaints de Rennes, Piré, Vergeal, Gennes, Domalain, etc...

Il existe enfin, dans le diocèse, tout un réseau de dévotions adaptées, mises en place souvent au cours des missions : 45 confréries du St Sacrement, de nombreuses confréries du Rosaire, ou de la Bonne Mort. La dévotion au Sacré-Coeur se répand à partir des couvents.

Malheureusement, en cette deuxième moitié du XVIIIème, des inquiétudes se font jour concernant certains aspects de la vie morale.

Si, dans les campagnes, le taux d'enfants illégitimes reste faible, (entre 6 et 8 % à Vitré), on passe, dans certaines paroisses de Rennes, en 1789, à des taux beaucoup plus élevés : 25 % à St Germain, 16 à 18 % à St Etienne. Quant aux enfants trouvés, l'Hôpital Général de Rennes en accueille 2000 entre 1775 et 1784.

## L'Evêché de Dol

On attribue à St Samson la fondation de l'évêché de Dol, au VI<sup>ème</sup> siècle, dans les années 555-556. Avec lui et ses successeurs jusqu'à la Révolution, on obtient une liste de 73 évêques ayant occupé ce siège épiscopal.

Au moment de la révolution, l'évêque de Dol est Urbain-René de Hercé.

Il est né à Mayenne le 6 février 1726. Vicaire Général de Nantes, il devient évêque de Dol le 5 juillet 1767, et fait son entrée solennelle dans sa cathédrale le 6 septembre.

L'évêché de Dol étant supprimé le 14 octobre 1790, l'évêque quitte Dol le 1<sup>er</sup> avril 1791. Il gagne Mayenne, puis Laval où il est emprisonné. Plus tard, il est déporté à Jersey. De là, il gagnera l'Angleterre, et sera nommé par le Pape "Aumônier de l'armée catholique et Royale" qui débarquera à Quiberon en 1795.

Fait prisonnier, il est fusillé à Vannes le 3 juillet de la même année. Il a 69 ans. On trouve son tombeau dans la cathédrale de Vannes.

En 1789, le **diocèse de Dol** comprend 96 paroisses et 7 trèves. 92 sont situées en Bretagne, dans les diocèses de St Malo, Rennes, St Brieuc, Tréguier, où elles constituent des enclaves, héritage du Roi Nominé.

4 autres paroisses sont des enclaves du diocèse de Rouen.

Le diocèse est divisé en 7 doyennés : Dol, Bobital, Coëtmieux, Lanvollon, Lannion, Lanmeur, et St Samson dans le diocèse de Rouen.

La population atteint 60000 habitants, et les prêtres séculiers sont au nombre de 260, soit un prêtre pour 230 habitants.

C'est le *Séminaire de Dol* qui assure leur formation. Ce grand séminaire fut fondé en 1697 par Mgr de Chamillard dans le prieuré de l'Abbaye sous Dol. Il fut d'abord confié à des prêtres séculiers sous la direction de Mr de St Aubin. En 1701, les Eudistes viennent s'installer à Dol, à la fois pour diriger le séminaire et organiser des

retraites. En 1789, le supérieur est Mr de Launay. Quatre prêtres et trois frères le secondent.

Le siège épiscopal de Dol étant supprimé en 1790, le séminaire est fermé. La rentrée se fait pourtant au mois de septembre et une ordination a lieu le 14 décembre 1790, amenant 150 ordinands de divers ordres, venant de Rennes, Dol et Coutances.

Le séminaire de Dol est aujourd'hui une maison de retraite.

Plusieurs *ordres religieux ou congrégations*, ont encore des maisons dans le diocèse de Dol en 1789 :

— *Dol* : Carmes, Frères de Charité des Cendres, soeurs de la Sagesse.

— *La Vieuxville* : Bernardins.

— *Epiniac* : Bernardins.

— *Le Tronchet* : Bénédictins.

La vitalité religieuse du diocèse, bien que liée aux moyens traditionnels, porte l'empreinte personnelle de Mgr de Hercé. Trois mots la résument : retraites, enseignement, liturgie.

• *Retraites* : elles sont prêchées par les Eudistes qui dirigent en même temps le Séminaire. Elles durent une semaine, et s'y trouve à chaque fois une moyenne de 300 hommes et femmes; Chaque retenant paye 6 livres environ. On y est extrêmement sévère sur la confession et la communion. Tous les retenant n'y sont pas admis.

• *Enseignement* : le collège de Dol est, lui aussi, objet de l'attention de l'évêque. Toullier y est élève. Chateaubriand y fait sa première communion. Outre les études classiques, on y enseigne la philosophie. On y professe aussi les arts d'agrément : armes, danse, musique.



L'évêque encourage également ses curés et les autres ecclésiastiques du diocèse à fonder de petites écoles paroissiales, et à y professeur eux-mêmes si c'est nécessaire.

• *Liturgie* : le souci de Mgr de Hercé pour la liturgie s'exprime en particulier à travers le "lectionarium dolense", ou "Propre des Saints du Diocèse de Dol" paru en 1769 et 1770, et à travers sa décision de 1784 de doter son diocèse du Bréviaire Parisien.

### L'Evêché de Saint Malo

Avant de s'appeler Evêché de St Malo, le diocèse s'appela d'abord Evêché d'Alet, où les premiers évêques se fixèrent... C'est à Alet, dans le quartier de St Servan, aujourd'hui, non loin de la Tour Solidor, que fut bâtie la première cathédrale.

L'évêque St Malo ne fut pas le fondateur de son diocèse. Il n'y arriva, en effet, que dans la seconde moitié du VIème siècle. D'ailleurs, la liste des premiers évêques est difficile à établir.

De 811 à 1789, on relève le nom de 56 évêques. C'est l'un d'eux, Jean de Chatillon, qui transporta le siège épiscopal d'Alet à St Malo, vers 1146.

En 1789, l'évêque de St Malo s'appelle Gabriel Cortois de Pressigny. Né à Dijon le 11 décembre 1745, il est d'abord vicaire général de Langres. Nommé évêque de St Malo le 6 novembre 1785, il prend possession de son diocèse le 13 février suivant.

L'évêché de St Malo étant supprimé le 14 octobre 1790, Mgr de Pressigny part pour Paris. Obligé de quitter la France, il s'exile d'abord en Suisse, puis en Bavière.

En 1801, au concordat, il démissionne de sa charge de St Malo. Ambassadeur de France à Rome, sous la Restauration, il devient en 1816, archevêque de Besançon. Il meurt à Paris le 2 mai 1823 à l'âge de 78 ans.

Le diocèse de St Malo, à la Révolution, comprend 116 paroisses et 24 trèves.

Elles sont regroupées en 2 archidiaconés :

— l'archidiaconé de Dinan, qui comprend les doyennés du Poulet (St Malo) (Pôulet est la contraction de "Pou-Alet", le pays d'Alet), le doyenné du Poudouvre (Dinan), de Plumaudan, et de Bécherel.

— l'archidiaconé de Porhoët, qui comprend les doyennés de Beignon, La Nouée, Lohéac et Montfort.

La population globale est de 250 000 habitants. Le nombre des prêtres séculiers atteint 845, ce qui donne la moyenne d'un prêtre pour 295 habitants.

C'est, en grande partie, le Séminaire de St Méen Le Grand qui forme les prêtres depuis la seconde moitié du XVIIème siècle. Il a été fondé par Mgr Achille du Harlay, et confié tout d'abord aux Oratoriens. Quelques années après, les Lazaristes sont chargés de son fonctionnement. Le supérieur du Séminaire est en même temps le recteur de la paroisse à partir de 1702.

Comme les autres séminaires, le Séminaire de St Méen fut fermé en 1790. Aujourd'hui, il est transformé en logements d'habitation.

Au moment de la révolution, un nombre important de Religieux vivent dans le diocèse de St Malo :

— *St Malo* : Bénédictins et Récollets (les Récollets sont partis de Cézembre pour St Servan en 1702).

— *St Servan* : Capucins

— *Ploërmel* : Carmes

— *Dinan* : Carmes, Cordeliers, Jacobins

— *Montfort* : Chanoines Réguliers

— *Paimpont* : Chanoines Réguliers

On trouve les religieuses à :

— *St Malo* : Bénédictines, Calvairiennes, Bon Pasteur, Filles de la Retraite, Ursulines.

— *Ploërmel* : Ursulines.

— *Dinan* : Dames de Ste Catherine, Dames de Ste Claire, Ursulines.

— *Montfort* : Ursulines.

— *Bécherel* : Hospitalières de St Thomas.

C'est sous le signe de la diversité que se manifeste la vitalité religieuse du diocèse de St Malo. A partir de la seconde moitié du XVIIIème, des moyens nouveaux de pastorale sont mis en place :

— les missions avec les Lazaristes, qui dirigent les séminaire de St Méen.

— de nouvelles confréries (Cancale, Pleurtuit, St Servan).

— de nouvelles communautés religieuses (Bon Pasteur, Filles de la Charité).

— en 1744, une grande nouveauté : l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes, et les progrès de l'alphabétisation.

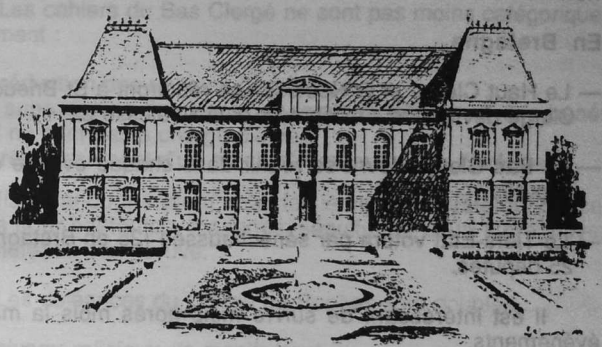
En même temps, malgré tous ces efforts, on enregistre une certaine détérioration de la situation religieuse :

— la permanence d'un courant janséniste,

— la raréfaction des vocations monastiques : en 1790, aucun des 12 Récollets restant n'a moins de 45 ans,

— la laïcisation de certaines bibliothèques,

— et, plus profondément, prenant la place de la vie de foi, un certain déisme.



La Révolution a commencé à RENNES le 27 janvier 1789  
Place Louis XIV, devant le Parlement.

## DEUXIEME PARTIE

### 17 MOIS QUI BOULEVERSENT

#### L'EGLISE DE FRANCE

C'est dans ce pays en crise et cette Eglise à réformer, que parvient, le 8 août 1788, la convocation aux Etats Généraux pour le mois de mai suivant.

Le 24 janvier 1789, paraît le règlement royal pour l'organisation des Etats, et, le 16 mars, le règlement particulier pour la Bretagne, à la suite des événements sanglants du mois de janvier.

#### En Bretagne

- Le Haut Clergé et la Noblesse se réuniront à St Briec. Le Haut Clergé devra élire 11 députés, et la Noblesse 22.
- Le Bas Clergé devra se réunir dans chaque évêché et élire 11 députés.
- Le Tiers-Etat votera par sénéchaussée (25 en Bretagne) et élira 25 députés.

Il est intéressant de suivre mois après mois la marche des événements.

#### Mars 1789 : Le souffle de la contestation

Dans les semaines qui précèdent les élections, on procède à la rédaction des Cahiers de Doléances. Ils sont composés au

niveau des paroisses comme à celui des corporations. Aucun modèle n'est imposé.

Cependant, on y trouve les mêmes composantes (noblesse excepté). Si, dans le domaine général, les cahiers demandent la suppression des droits féodaux, l'abrogation des privilèges exclusifs dans l'exercice des métiers, c'est dans le domaine politique que l'on trouve les idées les plus audacieuses : l'égalité, la liberté individuelle, l'établissement d'une constitution, la modification du système fiscal...

Le souci d'une réforme de l'Eglise s'y étale avec la même régularité. Ainsi les cahiers du Tiers-Etat réclament :

- à 37 % la suppression de certaines dîmes
- à 25 % la vente d'une partie des biens ecclésiastiques
- à 47 % la suppression du casuel
- à 44 % l'accès à l'épiscopat pour les hommes de talent
- à 40 % l'obligation de résidence pour les évêques...

Les cahiers du Bas Clergé ne sont pas moins catégoriques. Ils réclament :

- la réduction des revenus des évêques
- la suppression des abbayes commanditaires et des bénéfices qui ne sont pas à charge d'âmes
- le rétablissement d'un presbytérium autour de l'évêque.

Ils abandonneraient très facilement le système du casuel (droits pour baptêmes, mariages, sépultures) si un autre moyen de rémunération était trouvé.

Les doléances du Clergé de Rennes sont doubles :

- Au niveau religieux, ils manifestent :
  - une protestation contre la licence des moeurs et la licence de la presse,
  - le désir que le titre de chanoine soit mieux attribué,

- le souhait que les évêques ne soient pas systématiquement pris dans la noblesse,

- le rétablissement des synodes provinciaux.

Ils veulent aussi que l'évêque consulte les recteurs des paroisses rurales.

• *Au niveau politique*, les doléances du clergé réclament :

- la liberté individuelle
- une meilleure répartition des impôts
- et la fin de la traite des nègres

#### Avril 1789 : Le triomphe électoral des Curés

Pour l'ensemble du clergé de France, il est prévu l'élection de 296 députés. Pour élire ces députés, se réunissent :

- les évêques
- les curés
- un chanoine sur 10
- un prêtre sans bénéfice sur 20
- un religieux ou une religieuse par communauté

Mécontents de la répartition concernant aussi bien le Tiers-Etat que le Clergé, la Noblesse et les évêques de Bretagne se réunissent le 16 avril à St Brieuç, et décident de n'envoyer aucun député.

Les prêtres des évêchés de Rennes, Dol et St Malo se réunissent comme prévu le 2 avril 1789.

A Rennes, la réunion a lieu au Couvent des Cordeliers (rue Victor Hugo actuelle).

Le président est le curé de St Etienne, M. de Forsanz. Les assesseurs sont :

- le curé de Toussaints, M. de la Tribonnière,

- le curé de Servon, M. Fortin.

Le secrétaire est F. Roux, de Boistrudan, que l'on dit appartenir à une loge maçonnique.

Comme les évêques refusent d'élire les 11 députés du Haut Clergé, le Bas Clergé de Bretagne, qui ne doit d'abord avoir que onze représentants, va en élire 22.

Sont élus :

• A Rennes :

- M. Guillou, recteur de Martigné-Ferchaud
- M. Vanneau, d'Orgères
- M. Huneau, de Billé

• A Dol :

- M. Symon, recteur de La Boussac
- M. Garnier, de Notre Dame de Dol

• A St Malo :

- M. Allain, recteur de Josselin
- M. Rathier, de Broons

Des suppléants sont également prévus :

• A Rennes :

- M. Queru de la Coste (St Jean de Rennes)
- M. Lancelot du Bourg (Retiers)
- M. Tual (Chateaugiron)
- M. Gérard (Janzé)

• A Dol :

- M. de Miniac (St Carné)

• A St Malo :

- M. Bodinier (St Jouan des Guérets)
- M. Gauthier (Chapelain)

En France, au total, les députés du clergé seront 296 à savoir :

- 47 évêques
- 23 abbés
- 6 grands vicaires
- 12 chanoines
- et 208 curés

A la même époque, les délégués du Tiers-Etat de la Sénéchaussée de Rennes élisent leurs représentants. Ils sont 884.

Convoqués au Présidial, aile droite de l'Hôtel de Ville, ils ne peuvent se réunir, vu l'exiguïté du local. C'est finalement en l'Eglise Toussaints qu'a lieu la délibération.

Sont élus : Glezen, Lanjuinais, Huard, Hardy de la Largère, Le Chapelier, Gérard, et Defermon.

Tous seront présents à Versailles pour l'ouverture des Etats Généraux le lundi 4 mai 1789.

#### **Mai 1789 : La paralysie des Etats**

Le mois de mai va être un mois difficile : réunions en salles distinctes, vérification des pouvoirs des députés, tension à l'intérieur du clergé, incidents de séance, et, enfin la fameuse question : *va-t-on voter par ordre ou par tête ?*

- dans la noblesse, on est pour le vote par ordre

188 voix contre 46

- dans le clergé, on finit par réclamer le vote par ordre

133 voix seulement contre 114

- Le Tiers-Etat, lui, renforce ses exigences. Il est bien décidé à proclamer qu'à lui seul, il constitue les Etats Généraux, si le clergé et la Noblesse demeurent séparés.

#### **Juin 1789 : Le mois où tout bascule...**

Voici la suite des événements, presque jour par jour :

- 13 juin Trois curés du Poitou rejoignent le Tiers Etat
- 14 juin Six autres les imitent, parmi lesquels l'Abbé Grégoire
- 15 juin et 16 juin ; 10 autres encore les rejoignent
- 17 juin Le Tiers-Etat se déclare en Assemblée Nationale
- 19 juin Le Clergé vote la réunion au Tiers-Etat  
149 voix contre 137
- 24 juin Malgré l'ordre du roi, la majorité du clergé vient voter avec le tiers.
- 25 juin 47 nobles se joignent à eux
- 27 juin Le roi demande aux récalcitrants de rallier le Tiers-Etat.  
La monarchie absolue a vécu

#### **Juillet 1789 : L'euphorie ou la peur**

##### **L'euphorie**

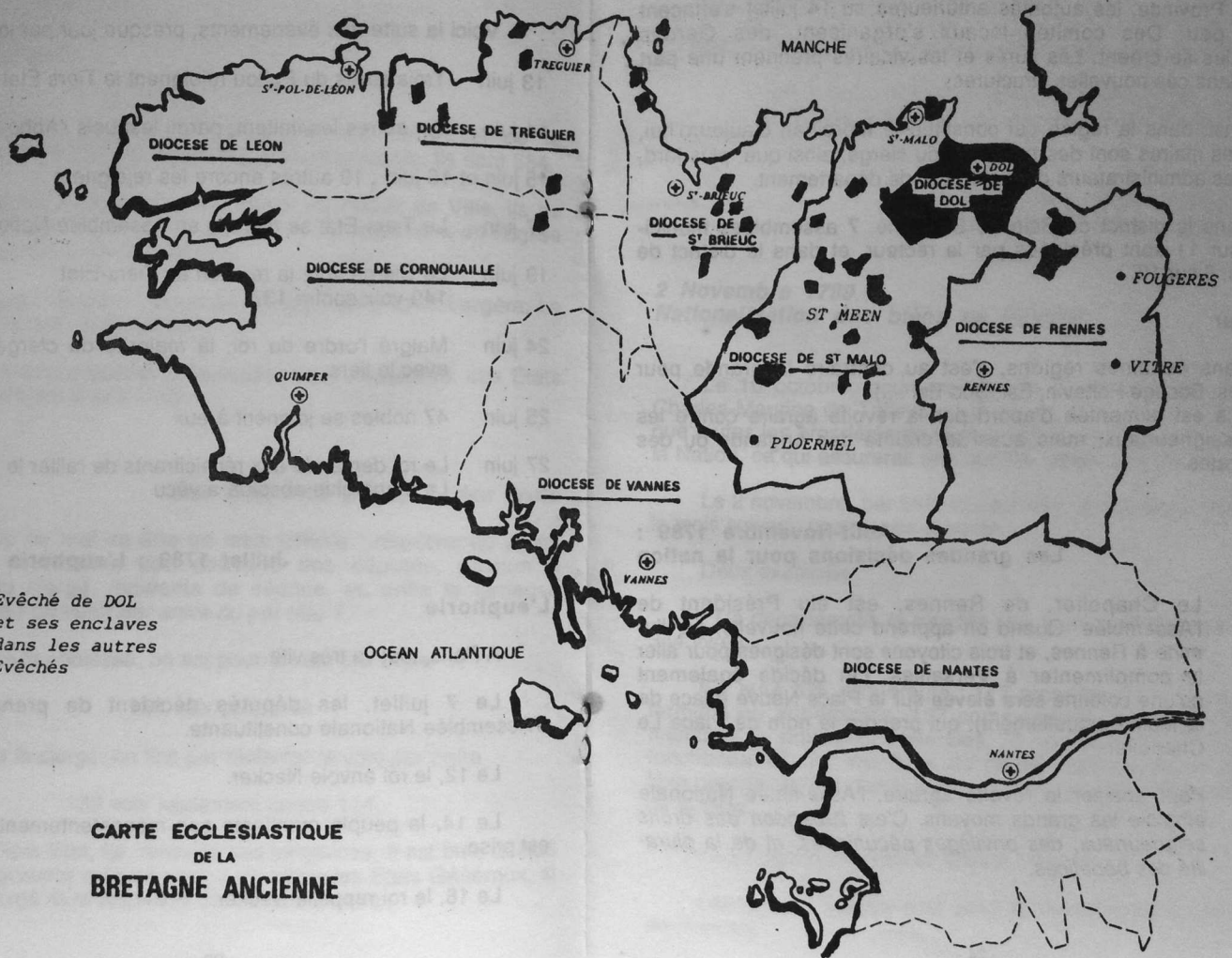
A Paris, tout va très vite.

Le 7 juillet, les députés décident de prendre le titre d'Assemblée Nationale constituante.

Le 12, le roi envoie Necker.

Le 14, le peuple manifeste son mécontentement. La Bastille est prise.

Le 16, le roi rappelle Necker.



Evêché de DOL  
et ses enclaves  
dans les autres  
Evêchés

**CARTE ECCLESIASTIQUE  
DE LA  
BRETAGNE ANCIENNE**

Le 17, le roi se rend à Paris. Il accepte la cocarde tricolore.

En Province, les autorités antérieures au 14 juillet s'effacent peu à peu. Des comités locaux s'organisent, des Gardes Nationales se créent. Les curés et les vicaires prennent une part active dans ces nouvelles structures;

Ainsi, dans la région qui constitue le Morbihan d'aujourd'hui, 18 % des maires sont des membres du clergé, ainsi que, plus tard, 12 % des administrateurs de districts et de département.

Dans le district de Bain de Bretagne, 7 assemblées municipales sur 11 sont présidées par le recteur, et dans le district de Rennes, 6 sur 19.

#### La peur

Dans certaines régions, c'est au contraire la grande peur (Mauges, Bocage Poitevin, Est, Sud-Est ...).

Elle est alimentée d'abord par la révolte agraire contre les droits seigneuriaux, mais aussi la crainte des brigands ou des aristocrates.

#### Août-Novembre 1789 : Les grandes décisions pour la nation

3 Août Le Chapelier, de Rennes, est élu Président de l'Assemblée. Quand on apprend cette nouvelle, on illumine à Rennes, et trois citoyens sont désignés pour aller le complimenter à Versailles. On décide également qu'une colonne sera élevée sur la Place Neuve (place de la Mairie actuellement), qui prendra le nom de Place Le Chapelier.

4 Août Pour apaiser la révolte agraire, l'Assemblée Nationale emploie les grands moyens. C'est l'abandon des droits seigneuriaux, des privilèges pécuniaires, et de la pluralité des bénéfices.

11 Août Suppression des dîmes pour l'Eglise, ce qui représente à peu près 80 millions.

26 Août *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*

"Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune" ...

#### Novembre 1789 - Juillet 1790 : Les grandes décisions pour l'Eglise

#### 2 Novembre 1789 : Nationalisation des biens de l'Eglise

Le 10 octobre, pour résoudre la grave question financière, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, propose que toutes les propriétés de l'Eglise soient mises à la disposition de la Nation, ce qui assurerait une rentrée rapide de 2 milliards.

Le 2 novembre, par 568 voix sur 954, le décret est voté, et dès le mois suivant, commence la vente.

Deux exemples :

• *Un département, la Vendée* : les biens sont estimés à 28 273 344 livres.

Il y aura 826 acquéreurs : 177 propriétaires, 138 négociants, fermiers ou aubergistes, 137 commerçants, 114 laboureurs, 101 membres de professions libérales, 79 municipalités ou sociétés, 53 fonctionnaires, 27 membres du clergé (rachats de presbytères). Une grande variété d'acheteurs... mais une minorité de travailleurs de la terre.

• *Une commune d'Ille et Vilaine : Betton*

Les biens à vendre sont ceux de monastères ou de couvents de Rennes.

En fait il s'agit de propriétés appartenant aux Carmélites, aux Minimes, Carmes, Bénédictins, Jacobins, Calvairiennes, Cordeliers, avec, en plus une fondation et des pièces de presbytère.

La valeur est de 104 340 livres.

Deviennent acquéreurs : 8 habitants de Rennes, 1 de Chevaigné, 1 de St Germain sur Ille, et 4 de Betton.

Même remarque que précédemment : peu de travailleurs de la terre.

### **12 juillet 1790 : Constitution civile du Clergé**

La Constitution civile du Clergé est un ensemble législatif concernant l'organisation et la dotation de l'Eglise de France, dans le cadre de la future Constitution Nationale.

Elle prévoit :

#### **• L'abolition des vœux solennels :**

"La loi ne reconnaîtra plus de vœux solennels monastiques de personnes de l'un ou l'autre sexe : déclare, en conséquence, que les Ordres et Congrégations Régulières où l'on fait de pareils vœux, sont et demeureront supprimés en France, sans qu'il puisse en être établis de semblables à l'avenir".

Ainsi disparaissent Carmes, Bénédictins, etc.... mais non les Congrégations Hospitalières ou Enseignantes à vœux simples.

Aux religieux sortants des cloîtres, des pensions sont prévues. Les autres seront regroupés par 20 dans des maisons, à condition d'élire un nouveau supérieur, ou une nouvelle supérieure, commun ou commune à tous les ordres. Les costumes particuliers sont également supprimés.

#### **• L'alignement des circonscriptions ecclésiastiques sur les circonscriptions administratives.**

Les diocèses suivent, en nombre et en limites, les départements.

En conséquence :

83 diocèses sur 139 sont maintenus. Les autres sont supprimés.

Le diocèse de Rennes devient le diocèse d'Ille et Vilaine. Les évêchés de Dol et de St Malo disparaissent.

A **St Malo**, la nouvelle est portée à Mgr de Pressigny par le Procureur-Syndic de la Municipalité. Voulant éviter toute espèce de trouble, l'évêque quitte St Malo le lendemain même, va coucher au séminaire de St Servan, puis gagne la Chênaie, la Malouinière des La Mennais. Plus tard, il se rendra à Paris, à Chambéry, avant de s'exiler en Suisse et en Bavière.

A **Dol**, Mgr de Hercé agit différemment. Il reste dans sa ville jusqu'au 1er avril 1791. Le 19 mars, il célèbre encore pontificalement la messe dans la Chapelle du Séminaire de Dol, et donne la prêtrise à 4 diacres de son diocèse : P-J. Forget, A-M. de la Lande, C-A. Le Forestier, et Julien Briand, signant sur le registre "Evêque et comte de Dol, par la miséricorde divine et la grâce du St Siège Apostolique".

Des évêques métropolitains sont institués : Rouen, Reims, Besançon, Rennes, Paris, Bourges, Bordeaux, Toulouse, Aix, Lyon. L'évêque d'Ille et Vilaine devient Métropolitain du Nord-Ouest.

De nombreuses paroisses furent, elles aussi, supprimées : 4000 environ. Elles sont rattachées à une paroisse voisine. En ville, on n'admet plus qu'une paroisse pour 6000 habitants. Ainsi, à Bordeaux, on en a supprimé 7, à Nevers 8, à Rouen 24 sur 37, mais aussi en campagne.



• *L'élection des Evêques et des Curés*

Les évêques seront élus par l'Assemblée électorale du département, recevront l'institution canonique de leur métropolitain, et se contenteront de notifier au Pape leur nomination.

Les curés seront élus par l'assemblée administrative du district (arrondissement). "L'élection des curés ne pourra se faire ou être commencée qu'un jour de dimanche, dans la principale église du chef-lieu de district, à l'issue de la messe paroissiale, à laquelle tous les électeurs seront tenus d'assister".

Les évêques choisiront leurs vicaires épiscopaux et les curés leurs vicaires paroissiaux.

• *Les traitements du clergé*

Les traitements du clergé seront à la charge de l'Etat. Un budget des cultes de 133 000 000 de livres est prévu. Evêques et prêtres deviennent fonctionnaires salariés.

Pour les évêques :

- Paris 75 000 livres
- Villes de plus de 50 000 h. : 20 000 L
- Villes de moins de " " : 12 000 L

Pour les curés :

- Paris 6 000 L
- 50 000 h. et plus : 4 000 L
- les autres : 3 000, 2 400, 2 000, 1 800, 1 500, 1 200 selon la population.

"Des milliers d'emplois de l'Ancien Régime, chanoines, chapelains, simples bénéficiaires sans charge, et la quasi totalité du clergé régulier, furent immédiatement abolis, ou destinés à l'être à la mort de leurs titulaires... Jugés inutiles, tous ces ecclésiastiques furent mis à la retraite, avec des pensions à vie relativement modestes, sauf s'ils acceptaient d'être professeurs ou prêtres de paroisse. En tout, près de trois cinquièmes du corps ecclésiastiques de 1789, femmes comprises, se retrouvèrent privés de leur poste, avec des revenus fortement réduits pour la plupart d'entre eux". (T. Tacket "La Révolution, l'Eglise, la France" 1986, page 31).

Plus tard, Jean Jaurès écrira, en parlant de la Constitution Civile du Clergé :

"C'est un acte de laïcité plus hardi que la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, car par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on ne laïcise que l'Etat. La Constitution Civile du Clergé laïcisait à certains égards l'Eglise elle-même".



DUBOURG-LANCELOT  
(Collection Dejahin)

**Recteur de Retiers  
Député aux Etats**



LANJUINAIS  
(Collection Dejabin)

Député de Rennes  
Président de la Commission  
de la Constitution Civile du Clergé

### TROISIEME PARTIE

## LA FIN D'UN REVE

En lisant les cahiers de doléances, et en voyant les places prises par les prêtres dans les assemblées locales, on constate que le bas clergé a été pratiquement unanime, au départ, dans son acceptation de la révolution.

D'ailleurs, à l'Assemblée Nationale, son rôle a été déterminant pour la réunion des trois ordres. Son désir réel d'un renouveau de l'Eglise de France l'amène même à accepter une révision totale de ses revenus.

A partir de juillet 1790 (Constitution Civile du Clergé), *cette unanimité va peu à peu voler en éclats*. Deux tendances vont commencer à diviser le clergé : adhésion et opposition, tendances que l'affaire du Serment rendra publiques et inconciliables.

### L'adhésion

Un certain nombre de prêtres, avant l'affaire du serment, donnent leur adhésion à cette Constitution qui doit réformer en profondeur l'Eglise de France.

Deux exemples : l'un, de stature nationale : l'abbé Grégoire ; l'autre, d'intérêt régional, surtout pour l'Ille et Vilaine, l'abbé Claude Le Coz.

*L'abbé Grégoire* naît le 4 décembre 1750 dans un village de Lorraine, et d'une famille modeste. Il fait ses études à Nancy chez les Jésuites, puis entre au Grand Séminaire de Metz.

Tout le monde s'accorde pour louer sa piété, son austérité, et son rêve de voir une Eglise retrouvant la simplicité des premiers temps.

Ses lectures jansénistes et gallicanes ne sont pas étrangères à cet état d'esprit. Il est ordonné prêtre en 1775, devient vicaire, puis professeur de théologie, et enfin curé d'une paroisse rurale, Embermenil.

Il s'occupe beaucoup de ses paroissiens, et ouvre pour eux, dans son presbytère, une bibliothèque. On y trouve des ouvrages religieux, bien entendu, mais aussi des livres ayant trait à l'agriculture et aux arts mécaniques.

Il voyage également : France, Suisse, Allemagne... Ses voyages et ses lectures l'ouvrent à des problèmes nouveaux comme le sort des Juifs.

Son ouverture d'esprit, son désir d'une Eglise régénérée, sa culture, font que ses confrères de Lorraine l'élisent Député aux Etats Généraux.

A Versailles, il va prendre une dimension nationale. Cependant, il ne fait pas partie du comité chargé d'élaborer la Constitution Civile du Clergé.

Cette constitution est votée le 12 juillet 1790. Elle est ratifiée par le roi le 24 août. Elle répond en grande partie aux vœux de l'Abbé Grégoire, mais il attend le 27 décembre 1790 pour s'exprimer publiquement à la tribune de l'Assemblée. Il a mûrement réfléchi. Il ne reviendra jamais sur son opinion. Ce jour-là, il déclare :

*"ne rien apercevoir dans la Constitution Civile du Clergé qui puisse blesser les vérités saintes que nous devons croire et enseigner. Ce serait calomnier l'Assemblée Nationale que de lui supposer le projet de mettre la main à l'encensoir. Jamais, elle n'a voulu porter la moindre atteinte au dogme, à la hiérarchie, à l'autorité spirituelle de l'Eglise".*

L'Abbé Claude Le Coz n'aura pas la même audience nationale que l'Abbé Grégoire, mais pour l'Ille et Vilaine, il prend une grande importance, puisqu'il en deviendra Evêque Constitutionnel.

Claude Le Coz est né en 1740 à Plonevez-Portzay, non loin de Quimper. Il fit ses humanités au Collège de cette ville, où il devint condisciple et ami de la Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France.

A 22 ans il est nommé professeur dans ce même collège. En septembre 1776, il en devient sous-Principal ; deux ans plus tard, il est Principal et il gardera cette fonction jusqu'en 1791.

Quand arrive la révolution, il devient ardent défenseur des idées nouvelles, et il est nommé commissaire pour l'organisation du département du Finistère. Il est élu Procureur-Syndic du district de Quimper, par la suite.

Quand est votée la Constitution Civile du Clergé, l'Abbé Le Coz publie, pour la défendre, une brochure intitulée "Observations sur la constitution civile du clergé".

*"Nos motifs et nos principes sont, en partie, consignés dans ce petit écrit, rédigé à la hâte, mais suffisant pour convaincre toute personne de bonne foi, que les décrets de l'Assemblée Nationale ne sont nullement contraires à l'esprit et à la discipline de l'Eglise. Nous doutons que les principes et les motifs de ceux qui s'élèvent contre ces décrets soient aussi solides, aussi naturellement liés à la sainteté de notre religion et au bonheur de l'Empire".*

Les administrateurs du Finistère résolurent de donner à la brochure du Procureur-Syndic la plus grande publicité. Ils l'envoyèrent à tous les districts et toutes les municipalités du Finistère, et à chacun des 82 autres départements.

Ne voulant pas rester en retard sur leurs collègues du Finistère, les administrateurs d'Ille-et-Vilaine répandirent l'écrit de Le Coz à profusion : 3000 exemplaires.

D'autres écrits circulèrent, en particulier venant de groupes de Dinan et de Rennes, s'adressant "à leurs concitoyens habitant les campagnes".

Par rapport à la perte des biens d'Eglise, les curés acceptent généralement une mesure dont surtout sont victimes les ordres religieux.

Certains y voient même le retour du clergé à la pureté de l'évangile : "Voilà que tout va être nouveau dans l'Eglise et dans ses pasteurs, et que tous les biens vont renaître avec l'esprit de sagesse, de simplicité et de travail dans l'ordre sacerdotal" écrit l'Abbé Lamourette.

Mais ce retour à la pureté primitive n'empêche pas des chanoines d'acheter les biens du chapitre, et des curés de se porter acquéreurs d'une terre dépendant d'une abbaye voisine.

Les adhésions ne prennent pas toutes les mêmes chemins.

## L'opposition

L'opposition à la révolution est née, dans le bas clergé, avec la suppression des dîmes et la Déclaration des Droits de l'homme, même si cette opposition n'est pas importante au début.

• *La suppression de toutes les dîmes*, sans contrepartie immédiate (elle ne doit venir qu'un an plus tard), met en difficulté financière et pastorale, une grande partie du bas-clergé. L'Abbé Coulomber, curé de St Denis sur Sarthon, près d'Alençon, écrit à ses députés :

*"Vous faites, Messieurs, le plus grand mal dans nos paroisses. Si, cet hiver, je vous envoyais 1200 de mes pauvres demander à l'Assemblée Nationale du pain, du grain pour ensemençer leurs terres, de la paille pour nourrir leurs vaches, de l'argent pour aider à payer les labours... Comment vous en expliqueriez-vous ?"*

• *La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* votée le 26 août 1789, surprend l'ensemble des curés. Ce n'est pas qu'ils soient opposés au respect des droits dûs aux hommes, - ils les ont réclamés dans les cahiers de Doléances - mais ils ne comprennent pas qu'aucune référence à Dieu n'y figure.

Et quand ils prendront conscience que la Religion Catholique n'occupe pas une place privilégiée dans la Constitution, celle-ci autorisant simplement "tout homme à exercer le culte religieux auquel il est attaché", beaucoup manifestent, non seulement leur étonnement, mais leur opposition.

Ils ne sont pas prêts, pas plus que l'ensemble des catholiques, à un tel bouleversement.

• *La vente des biens d'Eglise* (2 novembre 1789) contribue également à rejeter un certain nombre de prêtres dans l'opposition.

L'Abbé Malle, recteur de la Chapelle-Janson, dans le diocèse de Rennes, écrit :

*"Il est beaucoup plus difficile de vivre en campagne qu'en ville. On a besoin de chevaux pour le service de la paroisse, et de voiture pour les provisions de chaque semaine. N'ayant point de grain, il faut l'acheter pour les domestiques, et donner du*

*pain aux pauvres accoutumés à recourir toujours à leurs pasteurs... Alors, pourquoi m'enlever un petit terrain qui fournit un peu d'herbe pour mon cheval ?"*

En réalité, les prêtres ne sont pas favorables au salaire du clergé.

Et pourtant, ce n'est pas cela qui va provoquer l'opposition du Clergé et des catholiques de France, c'est tout ce qui touche à la signification et à l'organisation interne de l'Eglise :

- les liens avec Rome
- le découpage des diocèses et le regroupement des paroisses
- l'élection des évêques et des curés
- le rôle de la vie religieuse dans l'Eglise

L'abrogation unilatérale du Concordat de 1516, sans consultation du Pape, semble à la grande majorité des évêques et à beaucoup de prêtres, être l'expression d'une volonté délibérée d'une rupture avec Rome.

Partant de là, la Constitution Civile du Clergé rend l'Eglise entièrement dépendante des pouvoirs civils et l'enferme dans les frontières de la Nation Française. "Les Constituants n'ont pas vu les limites de leur compétence dans le domaine religieux" (P. Christophe : Les Prêtres et la Révolution" p. 65).

C'est fondamentalement cette vision des choses qui va provoquer le basculement d'une grande partie du clergé vers l'opposition.

Celle-ci va s'exprimer de différentes manières :

• *Des mandements d'Evêques*, les uns pour déplorer, les autres pour condamner. En Bretagne, le plus violent est l'évêque de Tréguier, Mgr Le Mintier : "Le nerf de l'autorité entre les mains de la multitude, toutes les classes de citoyens confondues, la vengeance avide de sang, exerçant son poignard..."

• *La démission de prêtres députés à l'Assemblée*, dès le mois d'août 1789.

Ainsi, dans le diocèse de Rennes,

- l'abbé Guillou, recteur de Martigné,
- l'abbé Hunault, recteur de Billé.

Ils furent remplacés par M. Lancelot du Bourg, recteur de Retiers, et par M. Quéru de la Coste, recteur de St Jean de Rennes.

- *Le départ de beaucoup de prêtres des assemblées locales, communes ou districts.*

- *Les protestations solennelles à l'assemblée, telle la lettre adressée par 30 prêtres du Diocèse de Rennes, réunis pour une retraite annuelle, le 23 mai 1790, et la lettre signée par 105 prêtres du diocèse de Nantes.*

Les soussignés déclarent ne pas être motivés par la perte de leurs biens, mais ils ne peuvent pas accepter.

- la dignité du ministère compromise
- la hiérarchie anéantie
- la juridiction spirituelle abolie etc...

- *Le refus de lire au prône les décrets de la constituante ou encore des sermons incendiaires, comme ceux du Recteur de Vezin.*

- *Des paroisses qui doivent disparaître font des démarches pour faire revenir l'autorité sur sa décision. On invoque l'état des routes ou des ponts, les rigueurs de l'hiver, l'état délabré de l'église qui va rester ouverte au culte, etc...*

La municipalité de Sainte-Colombe, en Ille et Vilaine, tire argument, elle, contre son rattachement à Retiers, du fait que Retiers, située à une grande lieue et demie de Ste-Colombe, n'est pas comme Ste-Colombe, placé "dans un lieu élevé, dans un air pur, dans un endroit où on trouve des matériaux pour la construction".

- *Des municipalités touchées par le découpage des évêchés protestent, elles aussi, telles les municipalités de Dol et de St Malo, qui interviennent auprès du Comité Ecclésiastique de la Constituante, mais en vain.*

L'attitude des religieux et des religieuses devant les décrets qui les atteignent, est, elle aussi, significative.

Si, en France, un tiers de religieux environ quitte leur état (un certain nombre pour grossir les rangs du clergé constitutionnel), chez les religieuses, les départs furent minimes.

Quelques exemples en France :

Côtes-du-Nord : sur 526 religieuses

- 521 veulent rester
- 1 demande à réfléchir
- 1 demande à changer de maison
- 3 seulement demandent à partir

Morbihan : sur 560 religieuses,

- une seule demande à partir.

Diocèse de Rouen : sur 600

- 30 demandent à partir

Dans le Tarn :

- 4 sur 273

(Archives Nationales)

Le malaise qui envahit ainsi peu à peu l'Eglise de France est aggravé par le **silence de Rome**.

Puis, tout à coup, les événements se précipitent.

Le 22 juillet 1790, Louis XVI, embarrassé, fait savoir qu'il accepte la Constitution, mais demande un délai pour la promulguer.

Le lendemain 23 juillet, il reçoit des brefs du Pape, datés du 10 juillet, laissant entendre qu'il condamnera la Constitution Civile du Clergé. Cette correspondance est gardée secrète.

Dans les jours qui suivent, les Archevêques-ministres Champion de Cicé et Lefranc de Pompignan supplient le pape de s'engager dans la voie d'un compromis.

Le 24 août 1790, Louis, XVI sanctionne le décret, espérant un arrangement.

C'est l'**obligation du serment**, votée le 27 novembre 1790 qui va précipiter le *schisme*. Le décret de l'Assemblée Nationale enjoint aux ecclésiastiques de *prêter serment de fidélité à la Nation*, à la Loi et au Roi, et donc implicitement, à la Constitution Civile du Clergé.

Le roi signe ce décret le 26 décembre.

Or, le **2 mars 1791**, un bref de Pie VI "*Quod Aliquantum*" condamne publiquement la Constitution Civile du Clergé.

L'affaire du serment va déchirer l'Eglise de France.

**Une deuxième exposition et un deuxième livre intitulés "Les Chrétiens en Ille et Vilaine sous la Révolution 1791-1801" raconteront ce déchirement, qui a toujours ses répercussions 200 ans après.**



L'ABBÉ RATHIER

Recteur de BROONS, député du diocèse de St Malo

## BIBLIOGRAPHIE

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Florin Aftalion                  | L'économie de la Révolution française, Hachette, 1986  |
| C. Berthelot du Chesnay          | Les prêtres séculiers en Haute-Bretagne au XVIIIe, Presses Universitaires, Rennes 2, 1984.                         |
| P. Christophe                    | 1789, Les Prêtres dans la Révolution, Editions Ouvrières, 1986   |
| Dir. J. Delumeau                 | Histoire du diocèse de Rennes, Beauchesne, 1979  |
| Dir. G. Devailly                 | Histoire religieuse de la Bretagne, C.L.D., 1980   |
| Roger Dupuy                      | De la Révolution à la Chouannerie, Paysans en Bretagne 1788-1794   |
| François Furet, Denis Richet     | La Révolution française, Fayard, 1987  |
| François Furet                   | Penser la Révolution française (Folio-histoire), Gallimard, 1985   |
| Jacques Godechot                 | Les institutions de la France sous la Révolution française, Presses Universitaires de France, 1985                 |
| Jacques Godechot                 | La Révolution française. Chronologie commentée, Librairie Académique Perrin, 1988                                  |
| Chan. G. de Corson               | Pouillé Historique de l'Archevêché de Rennes (6 vol.)  |
| Michel Lagrée<br>Francis Orhant  | Grégoire et Cathelineau ou la déchirure, Les Editions Ouvrières, 1988  |
| Dir. F. Lebrun<br>Dir. F. Lebrun | Histoire des Catholiques en France, Privat, 1980<br>L'Ille et Vilaine, des origines à nos jours, Bordesoules, 1984 |

- Dir. A. Lespagnol Histoire de St Malo et du Pays Malouin, Privat, 1984
- Jean-Clément Martin La Vendée et la France, Le Seuil, 1987
- Dir. J. Meyer Histoire de Rennes, Privat, 1972
- P. Pierrard Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours, Plon, 1986
- Jean Quéniart Les hommes, l'Eglise et Dieu dans la France du XVIIIe siècle, Hachette, 1978
- B. Plongeron La vie quotidienne du Clergé Français au XVIIIe siècle, Hachette, 1974
- A. Roussel Un évêque assermenté Le Coz, Lethielleux, 1898
- Reynald Sécher Le génocide franco-français. La Vendée Vengé, Presses Universitaires de France, 1986
- Jacques Solé La Révolution en questions (Points-Histoire), Le Seuil, 1988
- Timothy Tackett La Révolution, l'Eglise, la France, Le Cerf, 1986
- J. Tulard Histoire et dictionnaire de la Révolution Française 1789-1799 (Collection Bouquins), Robert Laffont, 1987
- J.F. Fayard, A. Fiero
- Michel Vovelle Religion et Révolution. La déchristianisation de l'an II, Hachette, 1976
- Michel Vovelle (sous la direction de) L'état de la France pendant la Révolution, Editions La Découverte, 1988.

Tous ces livres sont disponibles : Librairie La Procure Matinales,  
9, rue Bertrand, Rennes, Tél :  
99.38.74.93

## MANIFESTATIONS ORGANISEES AU DIOCESE DE RENNES

à l'occasion du bicentenaire de la Révolution de 1789

### CINQ CONFERENCES ET UNE JOURNEE D'ECHANGE

Cinq conférences confiées pour l'essentiel à des historiens de notre région : il y sera traité de la vie religieuse à Rennes et dans la région, sous la Révolution de 1789. Ces conférences, co-organisées avec l'Office Social Culturel Rennais se tiendront à la Maison du Champ de Mars, Cours des Alliés à Rennes, aux dates suivantes :

- Mardi 11 octobre 1988 - 20 h 30 :  
"Le Clergé Breton de la fin de l'Ancien Régime au début de la Révolution"  
(Avec Monsieur R. Dupuy, Université Rennes 2).
- Mardi 15 novembre 1988 - 20 h 30 :  
"Le serment à la Constitution Civile du Clergé et ses conséquences"  
(Avec Monsieur Cl. Langlois, Université Rouen)
- Mardi 6 décembre 1988 - 20 h 30 :  
"Vendée et Chouannerie"  
(Avec Monsieur F. Lebrun, Université Rennes 2).
- Mardi 10 janvier 1989 - 20 h 30 :  
"La vie religieuse sous la Révolution"  
(Avec Monsieur J. Quéniart, Université Rennes 2)
- Mardi 31 janvier 1989 :  
"La Révolution après la Révolution"  
(Avec M. M. Lagrée, Univ. Rennes 2)

Et pour clore ce cycle, une JOURNEE permettra d'échanger à un autre plan :

- Samedi 4 mars 1989 - de 10 h à 16 h - à la Maison Diocésaine,  
45 rue de Brest, 35000 Rennes :  
"Questions posées aux chrétiens d'aujourd'hui"

Elle sera animée par l'Abbé Bernard Heudré, enseignant au Service Diocésain d'Etudes Théologiques à Rennes et Curé de la Cathédrale de Saint-Malo.

Renseignements :

**Chrétiens Média 35** - Centre Diocésain d'Information  
8 rue St Thomas 35000 RENNES - Tél : 99.78.29.30

**DEUX EXPOSITIONS à L'AUTRE RIVE,**  
Rue St Georges à Rennes

**DEUX FILMS SUR T.V. RENNES**  
Emissions Religieuses "PélérIMAGES"

- En octobre 1988 : "Les Curés et la Révolution en France et dans les évêchés Rennes, Dol et St Malo, 1789-1790.
- En mai 1989 : "Les Chrétiens en Ille et Vilaine sous la Révolution".

### UNE SERIE DE COURS

**Les Catholiques français à l'épreuve de la Révolution**

Ces cours sont donnés par le Père Bernard Heudré, et ont lieu à la Maison Diocésaine, 45 rue de Brest, Rennes.

La célébration du bi-centenaire de la Révolution Française a déjà soulevé des polémiques. Quelle Révolution retiendra-t-on ? Celle de 91, celle de 94 ou celle du Directoire ?

La question religieuse a été un élément déterminant dans le processus révolutionnaire. Deux Eglises se sont affrontées. La Chouannerie, dans l'Ouest, a exacerbé les passions de manière durable.

Nous analyserons ces questions et ces événements pour en comprendre la signification et la portée.

**Calendrier : le mardi soir de 20 h 30 à 22 h 30.**

4 et 18 octobre	8 et 22 novembre	6 décembre
17 et 24 janvier	21 février	7 et 21 mars
11 et 25 avril	9 mai	

**Pour s'inscrire, contacter l'un des responsables :**

**Diocèse de Rennes**  
**Formation Permanente "Croire et Servir"**  
45 rue de Brest, 350422 Rennes Cedex  
Tél : 99.54 06 06



Chapiteau du Cloître-St-Melaine  
(Musée de Rennes)



**LA REVOLUTION DE 1789**  
**à BETTON et dans son CANTON**  
**et à RENNES**

Francis Orhant

Découvrir une masse de documents inconnus du public :

- cinq cahiers de délibérations du "général" de Betton de 1747 à 1792.
- des archives paroissiales : surtout un dossier rare de 466 actes de baptêmes et mariages, célébrés clandestinement pendant la révolution.
- des familles du pays qui vous prêtent des documents du XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle.
- à portée de la main, plus de 500 pages de délibérations municipales...

Il n'en fallait pas tant pour tenter un historien amateur.

Les familles de Betton et de son canton peuvent revivre l'existence quotidienne de ce coin du pays de Rennes, avant et pendant la Révolution ; de vieilles familles de Betton, Melesse et Saint-Grégoire, Mouazé et La Chapelle des Fougerets, y découvrir le nom de leurs ancêtres, mêlés aux événements de l'époque.

Situé aux portes de Rennes, le canton de Betton assure, pour une part, la subsistance. De la ville, lui parvient directement l'écho des événements nationaux. Ces cinq communes sont en dépendance très étroite des décisions prises à Rennes.

De là, un livre sur la Révolution qui se situe à 3 niveaux de lecture :

- Betton et son canton...
- Rennes et la Bretagne...
- Paris et les grands événements nationaux...

S'adresser à : F. ORHANT 6 Place du Vieux Marché 35830 BETTON



LE CHAPELIER



URBAIN DE HERCÉ

*évêque de Dol*

D'APRÈS UN PORTRAIT PEINT DE 1707

# 89 au *DIOCESE* de *RENNES*

La commission diocésaine d'organisation  
vous propose  
des manifestations  
à l'occasion du bi-centenaire de 1789

- **5 conférences**  
à la Maison du Champ de Mars à Rennes  
co-réalisées par *Chrétiens Médias 35*, *Centre diocésain d'Information* et *l'O.S.C.R.* Rennes.
- **2 expositions** à l'Autre Rive, 15 rue St Georges, Rennes.
- **2 émissions** de "PélérIMAGES" sur TV Rennes.  
Coproductes par *Chrétiens Médias 35*, le *CFRT* (Jour du Seigneur) et le *Pèlerin Magazine*.
- **Une série de cours d'Histoire de l'Eglise "Les catholiques français à l'épreuve de la Révolution"**.  
Organisée par "*Croire et Servir*", Organisme de formation permanente du Diocèse de Rennes.

89 au *DIOCESE* de *RENNES*